

**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020**

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la commune de Périgny, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Centre Municipal d'Animation, sous la présidence de Madame Marie LIGONNIERE, Maire.

Étaient présents,

Madame Marie LIGONNIERE, Monsieur Patrick ORGERON, Madame Carole MIQUEL, Monsieur Jean-Jacques SAGOT, Madame Françoise MENES, Monsieur Philippe TARRADE, Madame Sidonie LASSANDRE, Monsieur Pierre GALERNEAU, Madame Violaine CHARIL, Madame Marie-France CHABAUD, Madame Corinne NICOLET, Monsieur Christian PREVOST, Madame Dominique BRIENS, Madame Sylvie GLUARD, Monsieur Christophe CHEVRIER, Monsieur Patrick EVENNOU, Madame Fabienne DE BEUVRON, Monsieur Olivier ATTANE, Monsieur Cédric LAFAGE, Monsieur Frédéric SERVAIS, Monsieur Franck MADIER, Madame Nadine JUHEL, Monsieur Sébastien BEROT, Monsieur Patrice BERNIER, Monsieur Vincent TALLE, Monsieur Hughes PERU, Mme Emilienne CHENIN.

Étaient absents,

Madame Corinne NICOLET (pouvoir à Madame Françoise MENES), Madame Carole ROCHAIS (pouvoir à Monsieur Pierre GALERNEAU), Madame Emilienne CHENIN (pouvoir à Monsieur Sébastien BEROT), Marion SINEUX.

Monsieur MADIER Franck été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	03/07/2020
Membres en exercice	29
Membres présents	25
Procurations	03



Madame le Maire rappelle que toutes les communes doivent procéder ce Vendredi 10 juillet 2020 (date fixée par le Préfet) au vote des délégués et suppléants en vue de constituer le « collège électoral » des élections sénatoriales qui auront lieu le 27 septembre 2020.

Il convient donc d'élire au sein du Conseil Municipal 15 délégués titulaires et 5 suppléants qui auront « obligation » de voter pour l'élection des sénateurs.

Madame le Maire, préside le Bureau Electoral constitué de quatre membres : les deux plus âgés et les deux plus jeunes, présents, du Conseil Municipal soit :

Madame CHABAUD Marie-France, Monsieur TARRADE Philippe,

Monsieur MADIER Franck, Monsieur BEROT Sébastien

Dans les communes de 1000 habitants et plus (L 289 – R 137 et suivants), les délégués et leurs suppléants sont élus par les Conseillers Municipaux sur une même liste, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Madame le Maire a sollicité les différentes listes de candidatures.

**Se déclarent candidats :**

**Liste Majorité Municipale**

**Délégués titulaires**

- 1- Marie LIGONNIERE
- 2 - Patrick ORGERON
- 3 - Carole MIQUEL
- 4 -Jean-Jacques SAGOT
- 5- Françoise MENES
- 6- Philippe TARRADE
- 7- Sidonie LASSANDRE
- 8- Olivier ATTANE
- 9- Violaine CHARIL
- 10- Frédéric SERVAIS
- 11- Dominique BRIENS
- 12- Cédric LAFAGE
- 13- Françoise JEANNE
- 14- Marie-France CHABAUD
- 15- Christian PREVOST

**Délégués suppléants**

- 1-Carole ROCHAIS
- 2-Christophe CHEVRIER
- 3-Sylvie GLUARD
- 4-Fabienne DE BEUVRON
- 5- Franck MADIER

**Liste : Périgny une ville pour tous****Délégués titulaires :**

- 1- Sébastien BEROT
- 2- Nadine JUHEL
- 3- Patrice BERNIER

**Délégués suppléants**

- 1- Vincent TALLE
- 2- Emilienne CHENIN
- 3- Hugues PÉRU

**Se déclarent candidats :**

Il est procédé à l'élection des membres, sans débat et à bulletins secrets.

Le scrutin clos et le dépouillement réalisé, **les résultats de l'élection** sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 28 dont 3 procurations

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de votes blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

...

<b>LISTE DES CANDIDATS</b>	<b>SUFFRAGES OBTENUS</b>	<b>NOMBRE DE DELEGUES OBTENUS</b>	<b>NOMBRE DE SUPPLEANTS OBTENUS</b>
<b>Liste Majoritaire</b>	22	12	4
<b>Liste Périgny une ville pour tous</b>	6	3	1

## Proclamation des élus :

Madame le maire a proclamé élus délégués les candidats des listes ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation sur chaque liste et dans la limite du nombre de mandats de délégués obtenus conformément à la feuille de proclamation nominative suivante :

Nom de la Commune	Civilité	Nom	Prénoms	Qualité
Périgny	Madame	LIGONNIERE	Marie, Anne	Délégué 1
Périgny	Monsieur	ORGERON	Patrick, Marc	Délégué2
Périgny	Madame	MIQUEL	Carole, Frédérique	Délégué3
Périgny	Monsieur	SAGOT	Jean-Jacques	Délégué4
Périgny	Madame	MENES	Françoise, Marie-Claude, Nicole	Délégué5
Périgny	Monsieur	TARRADE	Philippe, Alain	Délégué6
Périgny	Madame	LASSANDRE	Sidonie, Léa	Délégué7
Périgny	Monsieur	ATTANE	Olivier, Jean, Jacques	Délégué8
Périgny	Madame	CHARIL	Violaine, christelle	Délégué9
Périgny	Monsieur	SERVAIS	Frédéric, André, Gérard	Délégué10
Périgny	Madame	BRIENS	Dominique, Jeanne	Délégué11
Périgny	Monsieur	LAFAGE	Cédric	Délégué12
Périgny	Monsieur	BEROT	Sébastien, Jean, René	Délégué13
Périgny	Madame	JUHEL	Nadine, Marie, Simone	Délégué14

Périgny	Monsieur <sup>2</sup>	BERNIER	Patrice, Roger, Bertrand	Délégué <sup>15</sup>
Périgny	Madame	ROCHAIS	Carole, Claudie, Evelyne	Suppléant 1
Périgny	Monsieur	CHEVRIER	Christophe, jean-marc	Suppléant 2
Périgny	Madame	GLUARD	Sylvie, Marie, Henriette	Suppléant 3
Périgny	Madame	DE BEUVRON	Fabienne, Jacqueline, Jeanine, Marie	Suppléant 4
Périgny	Monsieur	TALLE	Vincent	Suppléant 5

*Vu pour être affiché le mercredi 15 juillet 2020, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.  
A Périgny, le 15 juillet 2020*